# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## politique de l'environnement

Question écrite n° 91680

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, chargée de l'outre-mer, sur le bilan carbone de son ministère. Le Premier ministre François Fillon a demandé en 2007 à chacun de ses ministres d'établir un bilan écologique dans son administration respective. L'objectif de ce "bilan carbone" qui doit être réalisé dans chaque ministère est d'évaluer de manière fiable les émissions de gaz à effet de serre directes ou induites par les activités de l'administration concernée. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a mis au point une méthode consistant à comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre à partir de données facilement disponibles. Il lui demande de transmettre le bilan carbone de son ministère.

### Données clés

**Auteur :** M. Marc Le Fur
**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 91680
**Rubrique :** Environnement
**Ministère interrogé :** Outre-mer
**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 26 octobre 2010, page 11569
**Question retirée le :** 28 décembre 2010 (Retrait pour cause de question identique)